



# Conseil économique et social

Distr. générale  
27 juillet 2012  
Français  
Original: anglais

---

## Commission économique pour l'Europe

Comité des transports intérieurs

### Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules

#### 158<sup>e</sup> session

Genève, 13-16 novembre 2012

Point 4.7.11 de l'ordre du jour provisoire

**Accord de 1958 – Examen de projets d'amendements  
à des Règlements existants, proposés par le GRE**

### **Proposition de complément 7 à la série 01 d'amendements au Règlement n° 45 (Nettoie-projecteurs)**

#### **Communication du Groupe de travail de l'éclairage et de la signalisation lumineuse\***

Le texte reproduit ci-après, adopté par le Groupe de travail de l'éclairage et de la signalisation lumineuse (GRE) à sa soixante-septième session, vise à corriger et harmoniser les dispositions relatives aux marques d'homologation. Il est fondé sur le document ECE/TRANS/WP.29/GRE/2012/9, non modifié (voir ECE/TRANS/WP.29/GRE/67, par. 29). Il est soumis au Forum mondial de l'harmonisation des Règlements concernant les véhicules (WP.29) et au Comité d'administration (AC.1) pour examen.

---

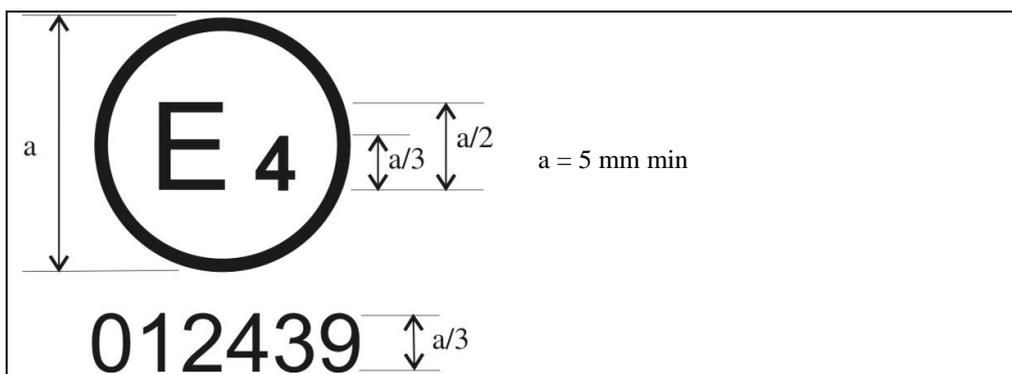
\* Conformément au programme de travail du Comité des transports intérieurs pour la période 2010-2014 (ECE/TRANS/208, par. 106, et ECE/TRANS/2010/8, activité 02.4), le Forum mondial a pour mission d'élaborer, d'harmoniser et de mettre à jour les Règlements en vue d'améliorer les caractéristiques fonctionnelles des véhicules. Le présent document est soumis dans le cadre de ce mandat.

Annexe 3, figures 1 et 2, modifier comme suit:

«Annexe 3

**Exemples de marques d’homologation**

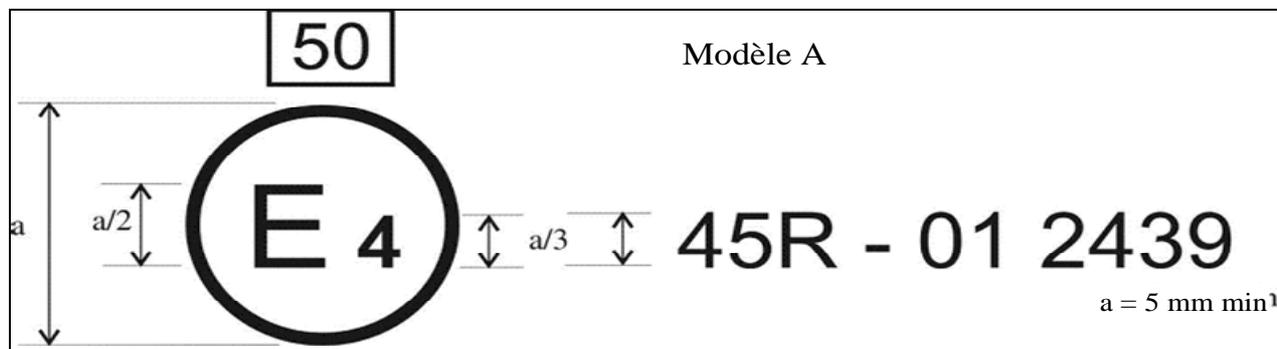
**I. Exemple de marque d’homologation d’un nettoie-projecteur**



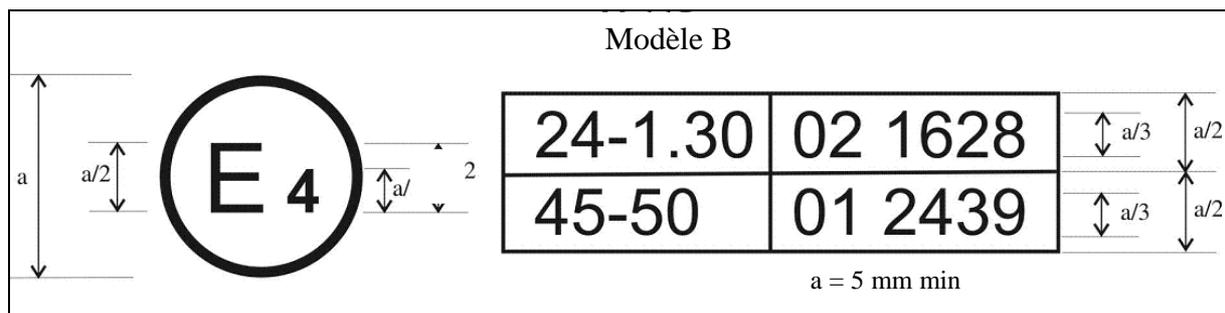
La marque d’homologation ci-dessus, ... tel qu’il a été modifié par la série 01 d’amendements.

*Note:* Le numéro d’homologation ..., afin d’exclure toute confusion avec d’autres symboles.

**II. Exemples de marques d’homologation d’un véhicule en ce qui concerne les nettoie-projecteurs**



La marque d’homologation ci-dessus, ... tel qu’il a été modifié par la série 01 d’amendements. La classe de capacité est 50.



La marque d'homologation ci-dessus, ... La classe de capacité est 50.

».